

Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE)

Compte-rendu de contrôle de validité des candidatures au Comité Directeur de La Ligue de Bretagne des Échecs

Élections du samedi 19 septembre 2020

La CSOE, composée de Mme Anne Ruhlmann, M. Alain Luco, M. Michel Le Du et Mme Sandrine Storm, a reçu par mail :

- le 7/06/2020 les documents relatifs à la candidature de la liste menée par M. Pascal Aubry.

La liste a été examinée au regard des règles de présentation des candidates et candidats, puis chaque candidature a été confrontée aux règles d'éligibilité et d'inéligibilité, prévues par les statuts de La Ligue de Bretagne. Les candidatures étaient toutes accompagnées des pièces justificatives requises.

Ces constatations ont été approuvées à l'unanimité des membres de la CSOE.

De ces constatations, la CSOE déclare valide la candidature de la liste déposée par MM. AUBRY.

Fait à Liffré le 20 juin 2020

Pour la CSOE, sa présidente

Anne Ruhlmann